



Feuille de Match Informatisée (FMI)

La Feuille de Match Informatisée doit obligatoirement être utilisée chez les Seniors et les Jeunes (U14 à U18).

✓ Avant la reprise des championnats

Le secrétaire du club doit vérifier en début de saison sur footclubs les accès utilisateurs des éducateurs pour les catégories du club afin qu'ils puissent avoir la gestion Fmi de son équipe sur la tablette. Des icônes d'alerte s'affichent en cas d'équipe sans utilisateurs ou l'expiration imminente d'un mot de passe.

✓ Avant le match

Le dirigeant de l'équipe doit se rendre sur [l'interface web fmi](#) afin de préparer son équipe uniquement. Cette préparation permet de récupérer les données en temps réel et d'éviter des échanges de données inutiles sur la tablette.

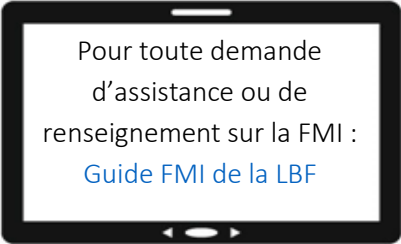
✓ Jour du match

A l'aide de la tablette, il faut à présent récupérer les rencontres et charger les données. **L'équipe qui reçoit, est chargée de la gestion de la FMI**, c'est la seule qui doit réaliser les opérations de récupération de données. L'équipe visiteuse ne doit faire que des préparations via l'interface web. C'est le moment de saisir, modifier et valider les compositions d'équipe. Mais aussi contrôler les licences et poser éventuellement des réserves. Lors de la signature de la FMI, pensez à mettre des identifiants simples pour avoir la capacité de s'en souvenir à la fin du match. A la fin de la rencontre, saisir les faits de match (discipline, blessures). Les deux équipes ont aussi la possibilité de poser une réserve technique et une observation d'après-match. Enfin, la FMI doit être clôturée. Equipes et arbitres doivent signer la Fmi, bien relire les informations saisies **et** transmettre.

✓ Rappels règlementaires

Si un dysfonctionnement est avéré, il faut prévenir le district dans les meilleurs délais et réaliser une feuille de match papier puis la transmettre par mail au service compétitions (si elle est envoyée par la Poste, prévenir le district en amont).

Toute feuille de match transmise tardivement ou non-transmise est sanctionnée d'une amende de **30€**. (Art.7 Règlement championnat).



Pour toute demande
d'assistance ou de
renseignement sur la FMI :
[Guide FMI de la LBF](#)